



Fiche signalétique

SECTION 1 – INFORMATION SUR LE PRODUIT

Nom du produit	Propane avec odorant	Fournisseur	Propane Nord-Ouest
Appellation commerciale	GPL (gaz de pétrole liquéfié)		2701, boul. J-J-Cossette
Formule chimique	C3H8		Val-d'Or (Québec) J9P 6Y3
		No d'urgence	Téléphone : 1-866-824-6778 (819) 280-5525 (24 h / 24)

Application et utilisation Le propane est un combustible communément utilisé pour le chauffage et l'alimentation d'appareils de cuisson, à titre de carburant d'automobile et de chariot élévateur, pour le séchage des récoltes ainsi que pour des activités de découpe et de soudage. L'industrie s'en sert comme frigorigène, solvant et charge d'alimentation.

SECTION 2 – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	No de référence	% du volume (v/v)	DL50 (RAT, Peroral)
Propane	74-98-6	90 % - 99 %	Sans objet
Éthanethiol	75-08-1	<0.1 %	Sans objet

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

État physique Gaz. (Gaz liquéfié)

Couleur Incolore.

Vue d'ensemble des urgences DANGER!

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE INSTANTANÉ.

À très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

Le liquide peut provoquer des brûlures comparables à des gelures.

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver le récipient fermé.

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Voies d'absorption Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.

Effets potentiels sur la santé

Yeux Le liquide peut provoquer des brûlures comparables à des gelures. Cause des dommages sérieux aux yeux.

Peau Le liquide peut provoquer des brûlures comparables à des gelures.

Inhalation À très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

Ingestion Non applicable. Gaz liquéfié.

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 4 – DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux	En cas de contact avec le liquide : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau tiède (105-115 °F ou 41-46 °C). NE PAS UTILISER D'EAU CHAUDE. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	En cas de contact avec le liquide : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau tiède (105-115 °F ou 41-46 °C). NE PAS UTILISER D'EAU CHAUDE. Appeler immédiatement un médecin. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.
Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Non applicable. Gaz liquéfié.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité du produit	Extrêmement inflammable.
Température d'auto inflammation	449.9 °C
Point d'éclair	-104.4 °C (Coupe fermée)
Limites d'explosivité	Seuil minimal: 2.1 % Seuil maximal: 9.5 %
Produits de la combustion	Oxydes de carbone (CO, CO ₂); fumée comme produits d'une combustion incomplète.
Risques d'incendie/d'explosion inhabituels	Ce matériau n'est pas considéré comme un explosif selon les critères réglementaires établis. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Le contenant peut exploser lors d'un feu ou lorsqu'il est chauffé.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du dioxyde de carbone. NE PAS COMBATTRE L'INCENDIE LORSQU'IL ATTEIND LE PRODUIT. S'éloigner du feu et le laisser se consumer. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Évacuer d'abord les personnes qui se trouvent dans la zone de visibilité directe du site ou devant les fenêtres. Refroidir les contenants avec un jet d'eau pour éviter une surpression, l'auto inflammation ou l'explosion.
Vêtements de protection (feu)	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Suivre toutes les procédures relatives à la lutte contre l'incendie (Section 5).
Protection individuelle lors d'un grand Déversement	Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Masque à gaz. Bottes. Gants. Un appareil respiratoire isolé devrait être utilisé pour éviter une quelconque inhalation du produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante; consulter un spécialiste AVANT de toucher à ce produit.

SECTION 7 – PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manutention

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Entreposage

Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé et scellé jusqu'à son utilisation. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

SECTION 8 – PROCÉDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition Professionnelle

Nom des ingrédients

Limites d'exposition professionnelle

Propane

Alberta OH&S (Canada, 2004).
OEL: 1000 ppm 8 heure(s).
STEL: 1500 ppm 15 minute(s).
ACGIH TLV (États-Unis, 2003).
TWA: 2500 ppm 8 heure(s).
TWA: 2500 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes formes

Éthanethiol

Alberta OH&S (Canada, 2004).
OEL: 0.5 ppm 8 heure(s).
British Columbia OH&S (Canada, 1998).
EL: 0.5 ppm
ACGIH TLV (États-Unis, 2/2003).
TWA: 1.3 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Toutes formes
TWA: 0.5 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes formes

Mesures de contrôle de l'exposition

Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux sanitaires, de même qu'à la fin de la journée.

Protection individuelle

Yeux

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Peau et corps

Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Porter des vêtements et des chaussures de protection étanches à l'huile et aux produits chimiques.

Respiratoire

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Si les conditions de fonctionnement provoquent de fortes concentrations de vapeur ou si la limite tolérable d'exposition est dépassée, utiliser un appareil isolant à adduction d'air.

Mains

Gants isolants adaptés aux basses températures

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique	Gaz. (Gaz liquéfié)
Ph	Non disponible
Odeur	mercaptan, odeur très forte et désagréable.
Seuil de l'odeur	Non disponible.
Couleur	Incolore.
Point d'ébullition / Plage	-42 °C
Point de fusion / Plage	-186 °C
Température critique	96.7°C
Densité relative	0.59
Pression de vapeur	767.952 kPa (5775 mm Hg)
Densité de vapeur (Air =1)	1.6
Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Solubilité	Insoluble dans l'eau froide.
LogK _{ow}	Non applicable.

SECTION 10 – STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Conditions à éviter	Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
Incompatibilité avec différentes substances	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter tout contact avec l'acide nitrique, l'acide sulfurique, le chlore, le fluor et d'autres oxydants concentrés.
Produits de décomposition Dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO ₂); fumée comme produits d'une combustion incomplète.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité chronique Effets Cancérogènes	Aucun composé de ce produit à une concentration supérieure à 0,1% n'est identifié comme cancérigène par l'ACGIH ou l'Agence internationale de recherche sur le cancer (International Agency for Research on Cancer ou IARC).
Effets Mutagènes	Aucun composant de ce produit à des niveaux supérieurs à 0,1% n'est classifié comme mutagène selon les critères réglementaires en vigueur.
Effets sur la reproduction	Aucun composé à teneur supérieure à 0,1% contenu dans ce produit n'est considéré, selon les critères de classement réglementaires établis, comme génitotoxique.
Effets tératogènes	Aucun composé à teneur supérieure à 0,1% contenu dans ce produit n'est considéré, selon les critères de classement réglementaires établis, comme tératogène ou embryotoxique.
Autres informations	À très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun test n'a été effectué par le fabricant.

Mobilité

Il est probable que ce produit se volatilise rapidement dans l'air en raison de sa forte pression de vapeur.

Ce produit est peu susceptible d'être rapidement véhiculé par les écoulements d'eau souterrains ou les ruissellements de surface en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

SECTION 13 – INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITÉS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS





Information sur les déchets

Détruire conformément à l'ensemble des règlements locaux et nationaux en vigueur. Des conteneurs vides peuvent contenir des vapeurs ou des résidus nocifs, inflammables/combustibles ou explosifs. Ne pas couper, broyer, percer, souder, réutiliser ou jeter des conteneurs à moins d'avoir pris les précautions nécessaires à l'encontre de ces risques.

Consulter les autorités locales ou régionales.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale concernant le transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN1978	Propane	2.1	Sans objet (gaz).		Non disponible.
Classification pour le TMD	UN1978	Propane	2.1	Sans objet (gaz).		Non disponible.
IMDG Classification	UN1978	Propane	2.1	Sans objet (gaz).		Non disponible.
IATA Classification	UN1978	Propane	2.1	Sans objet (gaz).		Non disponible.

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations États-unis

TSCA des États-unis (Loi réglementant les substances toxiques): Conforme.

SIMDUT (Canada)

Classe A: Gaz comprimé.
Classe B-1: Gaz inflammable

Si inscrit, ce produit est classé selon les critères dangereux des Règlements sur les produits contrôlés, l'information requis en fonction des Règlement sur les produits contrôlés sur ces produits règlements sont incluses dans les fiches signalétiques SIMDUT.

Inventaires

AICS de l'Australie (Inventaire australien des substances chimiques): Conforme.

DSL du Canada (Liste des substances internes au Canada): Conforme.

IECS de Chine (Inventaire chinois des substances chimiques): Conforme.

EINECS/ELINCS européen (Répertoire/Liste européen(ne) des produits chimiques commercialisés): Conforme.

ENCS du Japon (Inventaire japonais des substances chimiques): Conforme.

ECL de la Corée (Liste coréenne des produits chimiques existants): Conforme.

PICCS des Philippines (Inventaire philippin des produits et des substances chimiques): Conforme.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Renseignements à indiquer sur l'étiquette

DANGER!

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE INSTANTANÉ.

À très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

Le liquide peut provoquer des brûlures comparables à des gelures.

Avis au lecteur

MISE EN GARDE : Cette fiche signalétique est basée sur des données qui étaient vérifiables au moment de son élaboration. Malgré tous nos efforts, elle pourrait être périmée ou ne pas s'appliquer aux circonstances de cas particuliers. Nous ne pouvons être tenus responsables pour tout dommage ou blessures pouvant résulter d'une utilisation anormale, ou de toute autre négligence concernant le suivi des méthodes d'emploi appropriées à ce produit.